

**Zeitschrift:** Annuaire de l'instruction publique en Suisse  
**Band:** 25 (1934)

**Artikel:** Genève  
**Autor:** Duvillard, E.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-112175>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Genève.

1934, année des mises au point, des ajustements, des simplifications et des économies. Quand on veut économiser, sans compromettre la marche des institutions ou en ralentir le progrès, il faut un effort d'imagination et une étude de l'organisation qui ressemble fort à ce que fait l'arboriculteur quand il émonde ses arbres pour en mieux utiliser la sève. On dira que la comparaison n'est pas pertinente ; qu'en l'occurrence, puisque c'est la sève qui diminue, les fruits ne sauraient donc être d'aussi belle venue que lorsque le flux reste entier. Il n'en est pas moins vrai que le mal d'argent a provoqué un groupement d'institutions qui n'aurait pas été tenté en période prospère.

### Enseignement primaire.

Jusqu'à présent, l'école primaire n'a pas été touchée dans ses œuvres vives. On a diminué le budget des fournitures, celui des classes gardiennes et supprimé, pour l'an prochain, les cours facultatifs de travaux manuels. On a laissé intacte l'organisation générale.

L'enseignement du français reste au premier plan des préoccupations du directeur de l'enseignement primaire. La phase des discussions, utiles certes, mais un peu byzantines et décevantes, a cédé la place à celle des réalisations. En publiant sous le titre modeste de *J'apprends la grammaire*, un cours à l'usage des élèves de 10 à 11 ans placés en quatrième année. M. Atzenwiler fixe la position de cet enseignement qui provoquera toujours des discussions parce qu'il est à la base de l'œuvre de l'école populaire, et que la connaissance de la langue est le fonds même du développement de l'esprit.

Voici un extrait de la préface ; c'est la mise au point du rôle de l'étude grammaticale pour les jeunes enfants : « Quels que soient les griefs, le plus souvent fondés, que l'on fasse aux grammaires traditionnelles, abstraites et impératives, on ne peut nier la nécessité d'un enseignement grammatical. Chaque individu est tenu, sous peine de sanctions de divers ordres, d'utiliser avec un minimum de correction le système de signes de la langue. Il existe une contrainte d'ordre linguistique à laquelle il est impossible d'échapper, même sous prétexte de logique ou d'expressivité. Quoi que l'on fasse, il y a des formes justes, des constructions correctes et des phrases incorrectes. Habituer l'enfant par l'exercice de la réflexion à employer les unes et à éviter les autres, tel est le but de l'enseignement de la grammaire. »

Par quels moyens M. Atzenwiler va-t-il apprendre à des enfants de 10 à 11 ans l'emploi des formes correctes ? Moyens connus, traditionnels même, dont la mise en œuvre et la coordination révèlent un esprit d'invention fort agréable.

Les faits grammaticaux, inclus dans des textes simples, sont résumés clairement, sans abstraction inutile. A 10 ou à 11 ans, il importe de constater les faits ; plus tard, dans une année ou deux, viendra l'étude de la fonction du mot et sa définition ; à ce moment, la notion sera naturellement accessible. L'identification des faits grammaticaux nécessite des exercices nombreux et surtout bien gradués ; on peut affirmer que la valeur d'un cours de langue est plus dans les exercices que dans la partie théorique. L'auteur a repris l'idée, mise en œuvre dans d'autres ouvrages, d'offrir des textes écrits par des enfants ; ces textes montrent qu'il y a, dans l'imagination enfantine, des trouvailles et des expressions inattendues. *J'apprends la grammaire* mériterait le sous-titre de « Science naturelle du langage » ; tout y est conduit selon une méthode où la reconnaissance des faits va de pair avec l'usage des moyens d'expression constamment confrontés avec l'idée. Les règles simples peuvent être facilement mémorisées. L'illustration, dont l'importance est toujours mieux reconnue, confiée à M. Géo Piguet, instituteur, est d'une bonne venue ; elle offre l'avantage d'être liée au texte et l'occasion de problèmes ou d'exercices inédits. Il y aurait avantage à étudier, de plus près, le rôle de l'image dans l'étude du langage comme dans celle d'autres branches. L'expression par le dessin est plus naturelle à l'enfant que l'expression par le langage oral ou écrit ; plus naturelle parce que libérée des formes étroites, rigides et subtiles du langage. Nous souhaitons que le corps enseignant s'inspire des créations de M. Piguet et use, dans les cahiers d'élèves, du dessin d'illustration qui rend plus vigoureuses et plus claires les notions abstraites du cours de langue.

Le renouvellement du matériel d'enseignement a été continué par l'édition d'un *manuel d'arithmétique* que la collaboration de MM. Grosgurin, Durand et Richard a permis d'offrir au degré moyen. Ce manuel s'apparente à la Grammaire de M. Atzenwiler par le souci de ménager le passage de l'observation à l'abstraction et d'y arriver par un chemin large et rectiligne. Il serait faux de s'imaginer que l'élève n'aura plus ainsi aucun effort à faire et que, par là, on émousse son énergie. La part de l'élève est plus grande dans cet enseignement parce qu'il y est fait sans cesse appel à l'observation et que les principes sont tirés des

expériences des enfants. La règle et la loi sortent peu à peu de la vie comme elles s'imposent à l'esprit quand les mêmes faits qui se répètent dans des circonstances analogues prouvent l'identité des conditions nécessaires à leur production et l'existence d'une règle. Dans ce manuel, les illustrations de M. Chapot, instituteur et lauréat de l'Ecole des Beaux-Arts, montrent, comme celles de M. Piguet, le parti à tirer de l'image et du dessin. C'est en vue d'une adaptation toujours plus précise à l'enseignement que la pédagogie doit étudier le rôle de l'illustration, du dessin, de la vue diapositive, épidiascopique ou cinématographique. L'avenir de l'enseignement primaire est dans la mise au point des procédés graphiques, dans leur adaptation à l'expression de vérités jusque-là réservées au langage, moins accessible que l'image parce que dépouillé de la forme concrète. Le dessin est une étape entre le fait brut et sa conception idéologique ; un premier pas vers l'abstraction ; on ne saurait passer du fait à la conception du fait sans ménager les transitions qui correspondent au développement de l'esprit. On pourrait, sans être accusé de paradoxe, dire qu'il faut savoir dessiner ou lire un dessin avant de savoir lire ou écrire.

\* \* \*

Nous avons, depuis plusieurs années, montré le souci des autorités scolaires dans *l'ordre social*. Le « Service de l'enfance » dont nous avons montré la lente organisation, a été créé et son existence légalement reconnue par un arrêté du Conseil d'Etat. Ce service réunit quatre sections : service médical, service d'observation, service social et service d'orientation professionnelle ; il complète l'œuvre de l'école primaire en vérifiant l'état de santé des écoliers, leur développement intellectuel et moral, leurs conditions de vie et en s'intéressant à leur avenir. Le Bureau d'orientation professionnelle, récemment créé, parfait l'œuvre des classes de préapprentissage. La situation économique et la pénurie des places d'apprentis rendent la tâche de ce service très délicate ; l'accueil qui lui a été fait par les parents montre qu'il peut être utile s'il coordonne l'action des institutions publiques ou privées qui, à Genève, s'intéressent à l'apprentissage et dont l'activité dispersée n'a pas l'efficacité désirable.

La direction de l'enseignement primaire a réalisé, avec le concours des directeurs d'écoles, la mise au point des règlements inédits épars dans des brochures diverses, peu accessibles.

C'est un travail nécessaire et de toute urgence qui fait honneur à la direction primaire, soucieuse de mettre toujours plus de cohésion dans l'organisme dont elle a la responsabilité.

Pour améliorer le recrutement des établissements secondaires, il a été procédé à une étude générale des aptitudes des élèves de cinquième année. Il ressort des résultats recueillis par M. Zoller que le tiers environ de l'effectif de la dernière classe primaire ne peut prétendre aux études secondaires, soit par insuffisance de moyens intellectuels, inertie, manque d'intérêt pour l'étude ou spécialisation prématuée des aptitudes. Les classes de préapprentissage, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans de précédentes chroniques recevront ces élèves impatients d'être libérés de la tutelle scolaire et pour qui l'activité manuelle constitue un dérivatif et une initiation à la vie des métiers à laquelle ils brûlent d'être mêlés. Nous pouvons conclure de ce qui précède que le travail de mise au point de l'enseignement primaire est en voie d'achèvement ; que les dispositions nouvelles permettront de donner à la population scolaire genevoise une préparation sérieuse, bien adaptée à ses moyens.

### **Enseignement secondaire et professionnel.**

Par suite de la loi du 14 octobre 1933, l'*Ecole des Arts et Métiers* sera, dès l'année scolaire prochaine, une fédération des établissements d'instruction suivants : Ecole des Beaux-Arts et des Arts industriels, Ecole des métiers, Ecole de mécanique, Ecole d'horlogerie, Technicum avec les sections de construction et génie civil, électricité et mécanique. Une exposition de travaux d'élèves au Musée Rath a fêté fort dignement ce regroupement des établissements professionnels qui ne peut être que favorable à nos écoles et notre budget.

L'*Ecole ménagère* poursuit sa carrière malgré les difficultés du moment qui tendent à éloigner bien des jeunes filles des professions essentiellement féminines ; l'*Ecole ménagère* constitue cependant, depuis la prolongation de l'obligation scolaire jusqu'à 15 ans, la suite naturelle des classes primaires de filles.

L'*Ecole professionnelle* a modifié son titre et adopté celui, plus exact, de Collège moderne. M. Juge a donné, dans son rapport de fin d'année, les chiffres suivants qui montrent l'effort accompli. Sur 425 élèves admis, 35 % ont mérité le certificat, 54 % sont promus sans conditions ; 34 % doivent subir, à la rentrée, un examen sur les branches insuffisantes, 12 % doivent doubler leur classe ; l'allemand et les mathématiques sont les branches qui provoquent la plus forte proportion d'échecs.

M. Juge a souligné l'indifférence comme l'une des causes des difficultés actuelles de l'enseignement : « Bien des gens croient

que la société est si mal organisée qu'il est inutile de faire un effort en sa faveur. Pourtant, si l'on réfléchit un peu, on arrive sûrement à cette conclusion : la société pourra prendre une forme ou une autre, la force physique, intellectuelle et morale des individus sera toujours son fondement. La jeunesse doit être bien pénétrée de cette idée. Or, c'est à l'école qu'elle peut acquérir une bonne partie des forces dont elle aura besoin. »

*L'école supérieure de commerce*, placée depuis une année sous la direction de M. H. Duaime, a enregistré une légère diminution d'élèves ; 402 contre 410 l'an passé.

Les modifications suivantes ont été apportées au programme d'enseignement : « Les heures d'enseignement obligatoire ont été ramenées à 28 dans toutes les classes, ce qui permettra de laisser libres à la fois le jeudi toute la journée et le samedi après-midi. Le programme de la classe d'apprentis a été entièrement revu. Il a paru indiqué de procéder à une spécialisation suivant les buts que se proposent les élèves de cette classe. C'est ainsi qu'on a créé un enseignement préparant à la profession de vendeuses ; un autre pour les aides de bureau, dactylographes, etc., et, enfin, un troisième pour les élèves qui ne recherchent dans cette année d'études qu'une préparation à un apprentissage ultérieur de banque ou de commerce. »

Dans la *classe d'administration*, 15 élèves se sont présentés aux examens pour l'admission dans les Postes et les Chemins de fer. Deux seulement ont été admis.

\* \* \*

On constate, dans les établissements secondaires d'instruction générale, une augmentation d'effectif que M. le directeur du Collège attribue aux raisons suivantes : « Cet afflux d'élèves dans la classe inférieure, ainsi que l'augmentation moins sensible des effectifs dans les autres, s'explique en partie par la plus forte natalité des années d'après guerre ; mais il faut signaler d'autres causes aussi : la scolarité obligatoire jusqu'à 15 ans, instituée par une loi récente, pousse les parents à faire fréquenter une école secondaire à leurs enfants. La crise, enfin, rend si difficile le choix d'une profession que beaucoup de familles, qui n'auraient pas fait continuer des études à leurs enfants, les laissent actuellement dans les écoles aussi longtemps que possible. »

A l'*Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles*, M. le directeur S. Gaillard a fait admettre par le Département l'éviction des élèves externes qui ne suivent qu'un petit nombre de cours. Les classes

spéciales de français ont aussi été supprimées. Cette mesure a été dictée par deux constatations ; l'effectif de ces classes est, depuis quelques années, devenu trop faible et les élèves n'y passent qu'un temps restreint. La cause de cette diminution réside dans les conditions économiques qui ne permettent pas aux familles de pourvoir longtemps à l'entretien de leurs filles à l'étranger.

Le chef du Département prononce, à la fin de chaque année scolaire, deux discours qui constituent un événement dans notre vie intellectuelle ; l'un s'adresse aux jeunes filles de l'Ecole secondaire et l'autre est destiné aux collégiens.

M. Paul Lachenal a parlé, cette année, du français, en termes si émouvants que je me fais un devoir, pour l'édition des maîtres d'école, de citer quelques passages de son allocution :

« Aimez-vous assez le français ? Car tout est là. Il faut l'aimer. Vous aimez bien votre pays. Vous aimez bien la vie. La langue que vous avez apprise de votre mère, c'est la patrie, c'est le passé, c'est presque toute la vie. En tout cas, elle est chargée des souvenirs de millions d'êtres qui vous ont précédées ; elle a reflété leurs sentiments, leurs volontés, leurs pensées et elle s'en est enrichie depuis toujours.

» Aimons-le, ce français millénaire, qui est venu de Rome dans les bagages des légions ou la balle des colporteurs, qui a franchi les cols des Alpes et remonté le Rhône et qui, peu à peu transformé, sans qu'aucun jour ni aucune frontière eût jamais marqué la transition, a passé des esclaves de Suburre ou des plaidoiries de Cicéron, aux crocheteurs du Port-au-foin et aux foudrolements de Mirabeau.

» Songez à ce merveilleux voyage qui, de Rome à Paris, du latin au français, a conduit la langue que nous parlons à travers le pauvre roman des gloses et des séquences, à travers l'ancien français des gestes et des Croisades, à travers les méandres de nos dialectes et les sentiers perdus de nos patois jusqu'au seuil de l'Académie de Richelieu. Dans notre coin de terre, depuis que nos ancêtres ont renoncé au parler genevois, dont le « Cé qu'é l'aînô » garde une trace, le franco-provençal a cédé devant le français de l'Ile-de-France, et c'est à bon droit qu'après plus de trois siècles d'illustration où figurent Calvin et Rousseau, un critique français a pu écrire que la Suisse romande est, après l'Ile-de-France et la Normandie, la province littéraire la plus riche de France. Cherchez à comprendre dans leur plein sens les mots de cette langue qui est la substance de notre âme...

» Débrouillez-vous, » disait Marc Monnier à ses étudiants. Ce conseil reste actuel. Et, afin de vous débrouiller, pour qu'il vous

en vienne le désir et l'énergie, aimez ce beau parler qui sonne si clair dans l'air de Genève et que Genève a su faire entendre si haut en France et dans le monde. »

Nous avons souligné l'augmentation des effectifs scolaires dans les établissements secondaires, nous n'y reviendrons pas. Dans son rapport annuel, M. Gautier, directeur du Collège, a montré l'importance de la *gymnastique* dans l'économie des études : « L'enseignement de la *gymnastique* est beaucoup plus nécessaire qu'on ne pense. Malgré la vogue des sports, beaucoup de collégiens ne sont pas sportifs, et beaucoup de sportifs ne s'astreignent pas à un entraînement physique rationnel. Les cours facultatifs de la division supérieure n'ont malheureusement pas eu le succès escompté. Aussi estimons-nous le moment venu d'imposer cet enseignement. Une heure obligatoire de *gymnastique* figurera au programme, dès la rentrée prochaine, dans plusieurs des classes de II<sup>e</sup> et I<sup>r</sup>e, et plus tard dans toutes les classes supérieures. » On ne peut qu'approuver le souci de la direction du Collège d'une éducation harmonieuse, la qualité des études aura tout à gagner à cet équilibre intellectuel et physique.

Les questions d'éducation sont au premier plan des préoccupations du corps enseignant du Collège ; le directeur de l'établissement et le chef du Département l'ont bien marqué dans les allocutions prononcées le jour de la distribution des récompenses.

Voici, à ce sujet, les réflexions de M. Gautier :

« Ce qui manque à beaucoup de nos garçons, à beaucoup de ces jeunes gens bien élevés, bien disposés, soucieux de leur réputation et aussi de celle du Collège, c'est l'indépendance et la sûreté de jugement, et c'est la fermeté du caractère.

« Pour reconnaître qu'une plaisanterie devient cruelle ou grossière, qu'elle dépasse les bornes, il faut garder son sang-froid, résister à l'excitation contagieuse de la foule, ou à l'ascendant de certains meneurs. Quand on a jugé un acte mauvais, c'est quelque chose de ne pas s'y associer, mais ce n'est pas assez. Il faut aussi, sans faire le petit saint, s'opposer d'un regard ou d'un mot à la volonté d'un camarade ou de plusieurs. Etre seul de son avis et, sans bravade, déclarer son opinion, c'est un acte qui demande du courage, une preuve de caractère. Quand beaucoup plus de collégiens auront la force morale qui permet de résister à l'exemple, qui donne le courage de blâmer ou de dire halte-là, alors je ne dirai peut-être pas encore : la République est au collège, mais je dirai que le Collège prépare les citoyens indépendants et courageux dont notre République a besoin. »

Ces futurs citoyens sont entrés en effervescence à propos de politique ou, plutôt, on a tenté de les faire participer aux agitations civiques en leur distribuant, sans autorisation, des journaux partisans. Le chef du Département leur a donné une leçon de civisme que n'eut pas désavouée un de ces pères de famille de l'antiquité qui nous ont laissé tant d'exemples de bon sens et de mesure : « Je prie la jeunesse de ne pas m'en vouloir, mais bien de me considérer comme un ami, si je lui dis que les problèmes politiques, sociaux et économiques paraissent simples dans la mesure où on les ignore. Ceux qui disent le contraire mentent. On doit la vérité à tous et à vous d'abord.

» Ah ! je sais bien, vous êtes impatients de liberté. Il vous faut des réalisations tout de suite et tout d'un coup... Je vous le déclare : ces réalisations, ces libérations seront la conquête de toute votre vie et au delà ; elles en seront l'amertume et la joie. Et j'ajoute que la noblesse de l'humanité est là. La vie n'est point un jouet qui nous soit donné tout fait pour le casser bientôt. Son étoffe est inusable. Avec l'âge, vous gagnerez plus de modestie pour notre siècle, mais plus d'orgueil pour notre espèce... Voulez-vous, chers jeunes gens, le fond de ma pensée ? Si vifs, si assidus que vous soyez, votre âge n'est pas celui où l'on puisse aborder avec succès les problèmes infiniment complexes de la société et de son organisation... Pensez avec nuances. La brutalité est le contraire de la pensée. »

Cette leçon de civisme et de pensée calme, a été appréciée par les parents et par les élèves. On a, quels que soient l'autorité et le talent des maîtres du Collège, peu d'occasions d'entendre, donnée avec tant de bienveillance, leçon plus humaine et plus à-propos.

*Université.* — L'Université a fait, en la personne du professeur Chodat, une perte immense. Le professeur Chodat dont la renommée s'étendait au loin, était de la grande lignée des botanistes genevois, son apport au patrimoine scientifique est marqué par une suite nombreuse de travaux dispersés dans plusieurs centaines de publications.

La netteté de ses conceptions, la robustesse de sa méthode ont laissé, dans l'intelligence des innombrables étudiants qui ont travaillé sous sa direction, une trace profonde. L'influence du maître n'est pas près de disparaître.

Le 5 juin 1559, Calvin annonçait du haut de la chaire de Saint-Pierre, la *création de l'Académie* ; c'était donc, en cette année 1934, le 375<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Université genevoise,

anniversaire célébré avec discrétion et sans autre éclat que celui des discours prononcés par les autorités académiques ou civiles.

L'Académie et l'Université ont toujours, à Genève, participé à la vie intime de la cité ; elles en ont été et en sont encore, quoi qu'on dise, non pas le reflet, mais l'essence.

Le conseiller d'Etat A.-L. Richard savait bien le rôle de l'instruction dans notre République quand il présidait, le 31 octobre 1868, à la pose de la première pierre des bâtiments universitaires des Bastions : « C'est la continuation de l'œuvre de 1559 qui nous réunit. C'est aussi une ère nouvelle pour le développement de l'instruction publique dans notre pays que nous inaugurons aujourd'hui. En décidant la construction des bâtiments destinés à contenir des salles pour des cours, des amphithéâtres, des laboratoires, à installer la Bibliothèque publique et les collections scientifiques, les pouvoirs publics du canton de Genève et de la ville n'ont pas eu en vue seulement de fournir des locaux plus spacieux aux établissements que nous possédons et de concourir à leur prospérité par des améliorations matérielles ; ils ont voulu surtout répondre aux besoins de l'avenir et préparer les voies nouvelles aux formes que devra revêtir l'enseignement pour être rendu chaque jour plus accessible à tous les citoyens, et assurer, par la culture de l'intelligence, le maintien de nos institutions républicaines, de notre liberté, le progrès moral et matériel de notre pays. C'est pourquoi, dans les actes officiels, le bâtiment dont nous posons la première pierre n'est pas consacré à l'Académie, mais bien à l'instruction supérieure. »

Puisse Genève ne jamais oublier ce langage et poursuivre sans faiblir sa destinée de cité du savoir.

E. D.

### Neuchâtel.

*Enseignement primaire.* — Dans notre chronique de l'année dernière, nous avons parlé des tendances de l'école dite « école nouvelle » et émis quelques considérations sur le mouvement d'opinions auquel a donné lieu cette école.

La question n'a pas cessé de retenir l'attention non seulement des milieux scolaires, mais aussi de ceux, de près ou de loin, que tout problème pédagogique ne laisse pas indifférents.

On aurait désiré avoir connaissance des résultats obtenus à l'école nouvelle, mais celle-ci ne peut pas encore soumettre des conclusions, étant donné le nombre trop restreint des élèves qui ont accompli tout le cycle scolaire dans son sein.